

N/REF : 21/08/2025 16H17 C:000039 I:00098
V/REF : AC/C26312
V/Email reçu le Jeudi 21/08/2025 a 16H17

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 A 9, RUE HENRI SELLIER
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003
LOCALISATION : ALLEE 3 SELLIER - LOGEMENT SUR PASS JUSQU'AU 22/08
LOGEMENT N° 019735, PORTE N°9735, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : FUIITE SUR RADIATEUR ENTRÉE PRÉVOIR RÉPARATION OU REMPLACEMENT
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : FUIITE SUR ALIMENTATION PE DU RADIATEUR CHAMBRE ET ENTRÉE
COUPURE D'EAU
DECOUPE SECTION FUYARDE
FAÇONNAGE ET SERTISSAGE DU PE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 22/08/25 a 16H15 rstephant@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 22/08/25 A 16:10 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	PBL010-Ff Réparation fuite	PP 1	138,00		138,00
	TOTAL H.T.				138,00
	T.V.A. a 10,00%				13,80
	TOTAL T.T.C.En EURO				151,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.